

De « cette insondable décision de l'être »

Dans son écrit « Propos sur la causalité psychique » Lacan en vient à la causalité de la folie en ces termes : « Enfin je crois qu'à rejeter la causalité de la folie dans cette insondable décision de l'être où il comprend ou méconnaît sa libération, en ce piège du destin qui le trompe sur une liberté qu'il n'a point conquise, je ne formule rien d'autre que la loi de notre devenir, telle que l'exprime la formule antique : Γένοι', οἷος ἔσσι. »[\[1\]](#)

On trouve cette formule célèbre dans les *Pythiques* de Pindare, sous une forme d'ailleurs légèrement différente « Γένοι', οἷος ἔσσι μαθών » (*Pythiques* II, vers 72) « deviens ce que tu es, en l'apprenant » ; μαθών faisant référence à ce qui s'enseigne, aux mathèmes. Difficile de ne pas apposer à cette injonction présocratique, l'aphorisme de Freud « *Wo Es war, soll Ich werden* »[\[2\]](#), « là où s'était [...] c'est mon devoir que je vienne à être »[\[3\]](#).

Lacan reprend dans son texte une classique problématique philosophique où se nouent liberté, décision et causalité. On peut lire à cet égard deux ouvrages très éclairants de Martin Heidegger *De l'essence de la liberté humaine. Introduction à la philosophie*[\[4\]](#), et Schelling. *Le traité de 1809 sur l'essence de la liberté humaine*[\[5\]](#). Le philosophe montre que la question métaphysique de la liberté de l'être, qualifiée à l'occasion de plus ou moins insondable est, depuis Kant, la source d'antinomies et de paradoxes, car il s'agit de concevoir, dans cette perspective philosophique, la volonté comme une sorte de causalité libre de tout Autre.

Heidegger montre que Schelling bute sur un réel, celui de l'acte, qui ne peut faire système^[6], et Kant, quant à lui, sur la problématique d'une causalité de « l'action éthique » qui

serait libérée du temps^[7].

Dans « Kant avec Sade » Lacan montre de quoi il s'agit dans ces discours de la liberté^[8], notamment avec cette célèbre maxime sadienne s'énonçant sous la forme : « j'ai le droit de jouir de ton corps peut me dire quiconque [...] »^[9], « C'est donc bien l'Autre en tant que libre, c'est la liberté de l'Autre, que le discours du droit à la jouissance pose en sujet de son énonciation, et pas d'une façon qui diffère du *Tu es* qui s'évoque du fonds tuant de tout impératif »^[10]. Le « quiconque » indexe en effet qu'il s'agit bien de la liberté de l'Autre et non de celle de celui qui l'énonce. Tout discours sur la liberté implique l'Autre de la parole comme lieu où celle-ci se dépose, par quoi se démasque la béance entre le sujet de l'énonciation et celui de l'énoncé. Et cette liberté, c'est ce que révèle l'expérience analytique, n'est autre que celle d'une volonté de jouissance, jouissance dont l'Autre serait le garant. C'est un paradoxe topologique qui tient à la structure même du signifiant S_1 en tant qu'il commande^[11]. Le surmoi comme impératif de jouissance, qui peut aller jusqu'au crime, se situe à ce niveau.

Dans son Séminaire « Les non-dupes errent » Lacan repense à nouveaux frais son nouage de la liberté et de la folie à l'aune de son nœud borroméen liant les trois dimensions du Réel, du Symbolique et de l'Imaginaire. Si l'une de ces dimensions lâche, les deux autres deviennent *libres* l'une de l'autre « c'est en ça que le bon cas consiste [...] c'est que quand une des dimensions vous claque pour une raison quelconque, vous devez devenir, vous devez devenir vraiment fou »^[12].

C'est la question de la folie et des non-dupes qui s'ouvre ici, ainsi qu'une autre façon, nodale, de concevoir la causalité de celle-ci. Il s'agit, c'est ainsi que je l'entends, de repenser l'existence de l'être parlant à partir

d'un *trou dans le réel*, insondable, celui de la non-inscription d'un rapport entre les deux sexes. Dans le nouage borroméen la liberté de jeu de l'un des trois registres rencontre alors une limite, celle précisément des deux autres.

L'insondable décision n'est plus dès lors, dans cette veine topologique, corrélée à la faille de l'Autre ou à une butée logique, mais s'appuie sur le réel du symptôme comme nœud ; une nouvelle éthique s'en déduit, que je formule ainsi : être dupe de son sinthome, y croire d'une certaine façon, pour ne point errer dans les dédales de l'indécision et de l'égarément dans la jouissance. Si bien que le choix impliqué par cette décision – être dupe du réel de la structure – reste un choix forcé, dans la mesure où le plus singulier y joue sa part de contingence.

^[1] — Lacan J., *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 177.

[\[2\]](#) Freud, S., *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Gallimard, Paris, 1984, p. 110.

^[3] — Lacan J., *Écrits*, *op. cit.*, p. 417-418.

^[4] — Heidegger M., *De l'essence de la liberté humaine. Introduction à la philosophie*, traduction E. Martineau, Paris, Gallimard, 1987.

^[5] — Heidegger M., *Schelling. Le traité de 1809 sur l'essence de la liberté humaine*, traduction Jean-François Courtine, Paris, Gallimard, 1977.

^[6] — Cf. Heidegger M., *Schelling, op. cit.*, p. 54-55 et p. 91 & sq.

^[7] — Cf. Heidegger M., *De l'essence de la liberté humaine, op. cit.*, p. 182 & sq.

^[8] — Discours que Lacan n'hésite pas à qualifier, dans une certaine perspective, de plus ou moins délirants dans *Le Séminaire*, livre III, *Les Psychoses*, Paris, Seuil, 1981, p. 150-151.

[9] Lacan J., *Écrits*, *op. cit.*, p. 768.

^[10] — Lacan J., *Écrits*, *op. cit.*, p. 771.

^[11] — Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 33.

^[12] — Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXI, « Les non-dupes errent », leçon du 11 décembre 1973, inédit.